



Stockage de meubles d'un locataire en fuite!!!

Par **pomy76**, le **19/02/2010** à **17:29**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement que je loue et qui est géré par mon père (n'habitant pas la ville). J'ai découvert au bout de 4 mois que mon locataire ne payait pas le loyer (mon père faisait les versements) et lorsque que mon père lui a demandé le règlement des loyers, le locataire l'a agressé physiquement(fracture, trauma cranien et 45 jours ITT). Un dépôt de plainte a été fait mais le locataire n'est jamais revenu à l'appartement et a menacé mon père plusieurs fois au téléphone. Il nous a un jour contacté de l'étranger pour nous dire qu'il ne reviendrait plus dans mon appartement et que nous pouvions le récupérer. J'ai donc fais le changement de serrure et entreposé ses affaires dans un garage. Depuis plus de 7mois nous n'avons pas de nouvelle de ce locataire malgré plusieurs messages laissés sur son répondeur pour qu'il vienne récupérer ses affaires. Je voulais savoir combien de temps je devais garder ses affaires ou ce qui était possible de faire avec ses affaires pour qu'il puisse les récupérer un jour mais que je ne sois plus impliqué?

Merci pour votre aide

YP